



CE DO IDF du 30 mars 2015

L'essentiel de ce que nous avons retenu...

avril 2015

Fonctionnement du CE et divers

■ Rapport des comptes

Rapport des comptes 2014 du comité d'entreprise de la DO IDF

Les données 2014 présentées par le comptable du comité d'entreprise confirment le constat que nous vous avons transmis en début d'année. C'est bien une deuxième année de déficit (après 2013) qui est pointée dans les comptes et qui désormais contraint les possibilités du comité d'entreprise.

Vous avez bien sûr constaté les baisses importantes de vos comptes salariés et plus largement les modifications sur les modalités d'utilisation. C'est bien la question d'une gestion saine et raisonnable qui se pose désormais à tous les élus, et au-delà des choix et des équilibres à trouver pour l'avenir. Ces équilibres doivent être trouvés pour garantir une juste répartition des budgets vers l'ensemble des salariés (le catalogue vacances qui dépasse le million d'euros de budget et qui ne bénéficie qu'à une partie des salariés doit-il se cumuler avec le compte salarié par exemple ? La notion de famille est-elle toujours prioritaire et favorisée au niveau des budgets par rapport aux nouvelles formes de foyer dans lesquels nous vivons aujourd'hui ?). C'est avec cette volonté d'échange et de transparence, mais aussi de réactualisation des programmes des activités sociales et culturelles que nous œuvrons dans les différentes commissions. Les montants versés par l'entreprise sont importants (un peu plus de 10 millions d'euros) et nécessitent rigueur dans la gestion mais également l'écoute des salariés (pourquoi des sondages vous demandant votre avis ne sont pas mis en place ?). Le comité d'entreprise qui emploie également des salariés doit désormais reconstituer des réserves financières, ce qui est une obligation légale, et nous comprenons les choix engagés en ce sens depuis début 2015. Pour autant dans les périodes difficiles, il est important de se poser les bonnes questions.

Vote 19 Pour (SUD/FO/CGT/CFDT) 2 Abstentions (CFE-CGC)

Après les clarifications sur l'état des comptes, et donc des possibilités financières contraintes, ainsi qu'un travail de toutes les organisations syndicales au sein des commissions liées aux activités sociales et culturelles, le choix d'un cadeau de fin d'année pour les salariés a pu aboutir. **Chaque salarié recevra un chèque CADHOC d'un montant de 45 euros automatiquement à son adresse.**

Vote 21 pour décision approuvée à l'unanimité

Après débat en commission, il a été retenu la mise en place d'un spectacle de fin d'année « le petit dragon » au cirque phénix (pelouse de Reuilly dans le 12^{ème} arrondissement) le dimanche 15 novembre de 10h30 à 13h. Le prix de la place est fixé à 11 euros ce qui correspond pour près de 3500 à 4000 places à un budget compris entre 38000 et 44000 euros. **Nous étions favorable au principe d'un spectacle de fin d'année, mais en proposant un choix plus large aux salariés et des modalités pratiques plus souple que la date unique retenue. Nous nous sommes exprimés contre en ne bloquant pas la mise en place de cette prestation.**

Vote 19 pour (SUD/FO/CGT/CFDT) 2 contre (CFE CGC)

■ Information sur le projet immobilier « Lyon 2020 »

Ce projet global vise à regrouper l'ensemble des salariés de Lyon sur un nombre limité de sites (6 sites principaux d'ici à 2020) avec la création en particulier d'un bâtiment sur le site de Lyon Cassagne, et s'inscrit en droite ligne avec la politique immobilière décrite par notre DG, Stéphane Richard, lors de sa VIF de janvier.

Au sein de la DO IDF 15 salariés sont concernés par ce projet (13 de l'AE Paris et 12 de l'UIA Paris) et devrait voir leur site de rattachement modifié d'ici à 2017. Pour l'instant, ce projet n'est qu'à l'état des études d'élaboration des aménagements des différents sites. Des groupes de travail vont être également initiés pour accompagner les déménagements qui ne s'engageront en 2017 et 2018. Des représentants des CHSCT des entités franciliennes concernées seront associés aux différentes démarches de consultation.

■ Information consultation sur le rapport emploi 2014

Nous saluons en premier lieu le rapport de la commission emploi qui éclaire à nouveau et sans surprise un constat préoccupant sur la question de l'emploi depuis quelques années.

Les décrues d'effectifs qui accentuent les tensions sur nombre de périmètres, les non remplacements des départs et temps partiels seniors, les faibles améliorations en terme d'équilibres H/F, la faiblesse des actions en faveur des personnes handicapées, le recours croissant aux alternants pour pallier le déficit des effectifs, la faiblesse des recrutements externes pour préparer l'avenir de l'entreprise sont autant de thématiques qui reviennent de manière récurrente dans ces rapports emplois. Les ambitions affichées par l'entreprise dans le projet 2020 et les constats que nous effectuons sur la gestion des effectifs dénotent des écarts importants, que peuvent constater tous les jours les salariés sur le terrain.

La fluidité du bassin IDF n'est plus de mise (en termes de mobilité) et sans politique volontariste de recrutement, on peut craindre des difficultés pour les salariés restants en poste à assumer la charge de travail. Les projets incessants d'optimisation ou de réorganisation de la direction ne suffiront pas à maintenir les conditions de travail et la « qualité de vie travail » tant prôné par la direction. Il devient urgent de changer d'approche car les salariés ne sont pas une simple charge budgétaire pour l'entreprise, mais en constitue bien la richesse...

Vote **Contre 21**

■ Information/ Consultation sur le projet de création d'un SCO (Service Client Orange)

Les élus de la CFE CGC ont été très étonnés à réception des documents présentant ce dossier de fusion des entités de service client de l'IDF (l'AVSC Ile de France Sud Est, l'AVSC Ouest Francilien et le CCOS IDF qui rappelons-le, est déjà issu d'une mutualisation en 2014 entre deux entités Ivry sur seine et Saint Michel). Il est très étonnant de voir la « légèreté » du dossier de présentation (8 pages !) et des annexes qui comprennent peu de données dont des organigrammes consultables sur l'intranet !

La CFE CGC n'oublie pas que ce projet impactera 1459 salariés répartis sur 12 sites (Saint Michel/Philippe Auguste/ Ivry sur Seine/Porte maillot/Cergy/Chessy/saint Maur des Fossés/Viry Chatillon/Montigny/Vaux le Pénil/Lognes/Boissy Saint Léger).

Nous sommes également inquiets de la faiblesse des informations contenues dans les documents alors que la DO IDF est la dernière des 9 DO à mettre en place ce projet. En province, les difficultés ont été nombreuses pour ces mises en place et les organisations syndicales avaient déjà alerté la direction d'Orange France pour qu'un cadre commun d'accompagnement des salariés soit mis en place, avec au préalable des dossiers complets fournis aux comités d'entreprise.

Pour la CFE CGC qui a de très nombreuses questions sur les impacts de ce projet et qui ne manquera pas de porter vos revendications, un dialogue social de qualité passe tout d'abord par la transmission de documents exhaustifs sur la situation en cours et la « cible » recherchée.... Encore une fois, dans ce projet de transformation c'est l'humain (et donc les salariés) qui doivent être au cœur des projets, et non les seules organisations.

La CFE CGC s'est donc associée au mouvement décidé par l'ensemble des élus aboutissant à une résolution commune :

« Depuis le début de la mandature, c'est déjà la 2ème fois que les élus sont confrontés à une ouverture d'information consultation sur un dossier sans aucun contenu.

Après le dossier d'évolution des activités Entreprise et Grand Public, dans le projet de création du Service Client Orange IDF, trop peu d'éléments ne permettent de comprendre quelles sont les orientations, même à minima.

En conséquence, les élus du CE de la DO IDF demandent que leur soit fourni une documentation complète, sincère et préalable, demande d'autant plus légitime que la DO IDF est la dernière à mettre ce volet en œuvre, toutes les autres DO l'ayant déjà fait.

Dans cette attente, considérant que les conditions d'introduction du point en information consultation ne sont pas réunies, ils demandent le report de l'ouverture de ce point à la rentrée »

Vote **pour 21 la résolution est adoptée à l'unanimité**

Vos élu(e)s CFE-CGC

Guillaume DIAKITE : 0680138511
Franck LEGRAS : 0673694723
Elisabeth RIVIER : 0674243926
Bernard CHATARD : 0682856944
Martine BONNET : 0685762465

**Tous vos contacts CFE-CGC
dans l'annuaire du syndicat**

bit.ly/annuaireCFECGC1234

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC

Nous suivre



facebook.com/cfecgc.orange



twitter.com/CFECGCOrange

